

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 29 OCTOBRE 2021

# <u>CP</u> - Les réalisations 2021 au cimetière du Ladhof

#### **HISTORIQUE**

Le cimetière du Ladhof, créé le 23 juin 1805, était séparé en deux parties : le côté Nord était consacré à l'inhumation des catholiques et le côté Sud à celle des protestants.

Sa superficie s'étant rapidement avérée insuffisante, il s'est agrandit en 1843 et un mur d'enceinte a été érigé.

En 1900 et 1912, le cimetière s'est à nouveau étendu pour atteindre sa superficie actuelle qui est de **11 hectares**.

### Capacité (au 01.10.2021)

- Nombre total d'emplacements au cimetière : 17 890
- dont emplacements **occupés** (concessions non échues) : **17 011**
- dont emplacements à évacuer (concessions échues) : **1 458**
- dont emplacements libres : 879

## LES ACQUISITIONS/RENOUVELLEMENTS

Au 1er octobre 2021, le service Population a géré :

- 239 renouvellements et 121 acquisitions de concessions de terrain
- 12 renouvellements et 31 acquisitions de cases funéraires
- 11 attributions gratuites de terrains communs

#### LES INHUMATIONS/EXHUMATIONS

En moyenne chaque année, le service Population suit :

- 191 inhumations (cercueils),
- 194 inhumations d'urnes funéraires (en concession ou case funéraire ou cavurne),
- 69 dispersions de cendres au Jardin du Souvenir ou au Puits du Souvenir,
- **12 exhumations** (à la demande des familles). *(statistiques au 01.10.2021)*

# **LES RÉALISATIONS 2021**

- La restauration de la tombe du Général RAPP
- La pose de 2 nouveaux modules de 18 et 9 cases funéraires, dénommés ROSEAU et VIOLETTE, dans l'Espace columbariums Sud
- L'évacuation des tombes arrivées à échéance :
  - 98 emplacements opérations de marbrerie
  - 120 emplacements opérations de fossoyage
- La création d'un 6ème ossuaire municipal
- La remise en peinture du columbarium Nord



#### Le coût des travaux d'investissement 2021 : 163 407,98 €

- Pose de 2 columbariums (27 cases) dans l'Espace columbariums Sud : 27 976,80 € :
- Évacuation de tombes : 59 940 €
- Ossuaire n°6: 75 491,18 €

# **GESTION « ZÉRO PHYTOSANITAIRE »**

Depuis 2016, la Ville a fait le choix d'étendre sa politique « zéro phytosanitaire », c'est-à-dire l'abandon total de l'usage des pesticides pour l'entretien du cimetière.

Ainsi, les allées du cimetière sont entretenues par des méthodes alternatives au désherbage chimique, c'est à dire : débroussaillage, binage, désherbage thermique.